

**MAIRIE DE BRIE - 16590****EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de conseillers**

En exercice : 27

Présents : 23

Procuration : 3

**Votants : 26**

L'an deux mil vingt cinq

Le : 7 avril

Le Conseil Municipal de la commune de BRIE – 16590 –

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **M. Michel BUISSON**, Maire.Date de la convocation du Conseil Municipal : **1<sup>er</sup> avril 2025****OBJET : D2025-3-3****Affectation des résultats de  
l'exercice 2024****Présents** : BOUCHERIT D ; BOURGADE L ; BRIANCON JP ; BUISSON M ; CHAUSSAT C ; CORNELIUS M ; DULAIS N ; FORESTIER-BRUN F ; GAUDILLIERE M ; GERACI F ; GUERIN S ; HELION P ; JOUANNET J ; LACOURARIE S ; MASSON G ; MOINARD BOUTENEGRE M ; MOREAU D ; MOUMANEIX P ; NARDOU JP ; ROUHIER D ; URBAJTEL P ; VIEUILLE R ; VRIET L**Ont donné procuration** : CHASLARD B à DULAIS N ; IMARD C à ROUHIER D ; THOS F à GUERIN S**Absente** : BERTHELON S**Secrétaire de séance** : Laure VRIET

En application des dispositions de l'instruction comptable M 57, il appartient au Conseil Municipal de décider par délibération de l'affectation des résultats constatés à la fin de l'exercice précédent. Le Conseil Municipal a toutefois l'obligation d'affecter en priorité à l'investissement une somme permettant de financer les reports de l'exercice précédent et si besoin, le remboursement des emprunts.

Propositions d'affectation :

**Budget général****Exercice 2024 et résultats reportés**

Fonctionnement : excédent 1 856 215,59 €

Investissement : excédent 12 307,64 €

**Exercice 2025 :**

Report des restes à réaliser de l'exercice 2024 424 287,27 €

Compte-tenu de ces éléments, je vous propose d'affecter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2024 comme suit :

**Recettes d'investissement**

Besoin de financement : article 1068 411 979,63 €

**Recettes de fonctionnement**

Excédent de fonctionnement reporté : article 002 1 444 235,95 €

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, accepte cette affectation de l'excédent de fonctionnement du Budget général.**

**Groupement d'habitations****Exercice 2024 et résultats reportés**

Fonctionnement : excédent	126 765,12 €
Investissement : déficit	- 18 417,75 €

**Exercice 2025 : besoin de financement**

Déficit d'investissement 2024	- 18 417,75 €
Report des restes à réaliser en dépenses 2024	4 904,92 €
Remboursement emprunts	28 000,00 €
Remboursement avance du Budget général	20 000,00 €
	<hr/>
	71 322,67 €

Compte-tenu de ces éléments, je vous propose d'affecter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2024 comme suit ;

**Recettes d'investissement**

Besoin de financement : article 1068	71 322,67 €
--------------------------------------	-------------

**Recettes de fonctionnement**

Excédent de fonctionnement reporté : article 002	55 442,45 €
--	-------------

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, accepte cette affectation de l'excédent de fonctionnement du budget annexe Groupement d'habitations.**

**Régie de transport****Exercice 2024 et résultats reportés**

Fonctionnement : excédent	2 089,61 €
Investissement : excédent	30 888,32 €

**AR Prefecture**

016-211600614-20250407-D2025\_3\_3-DE  
Reçu le 09/04/2025

**Exercice 2025 :**

Report des restes à réaliser de l'exercice 2024 0,00 €

Compte-tenu de ces éléments, je vous propose d'affecter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2024 comme suit ;

**Recettes d'investissement**

Solde d'exécution : article 001 30 888,32 €

**Recettes de fonctionnement**

Excédent de fonctionnement reporté : article 002 2 089,61 €

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, accepte cette affectation de l'excédent de fonctionnement du budget annexe Régie de transport.**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou Notifié

Le :

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

**Affiché le 9 avril 2025**

Pour copie conforme :

**En Mairie, le 9 avril 2025**

Le Maire,

Michel BUISSON